



Côtes-d'Armor

Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Crise de l'élevage :

La Confédération paysanne porte plainte contre ceux qui volent le revenu des paysans !

Ce jeudi 24 novembre 2016, dans le cadre d'une mobilisation syndicale nationale, la Confédération paysanne des Côtes-d'Armor porte plainte contre les laiteries et filiales de SODIAAL, LACTALIS, TRISKALIA et EVEN pour extorsion.

En février, la Confédération paysanne de l'Aveyron menait une action contre Lactalis en se réappropriant la production qu'on considère ne pas être payée aux éleveurs. Pour quelques boîtes de Rondelé, Lactalis a porté plainte... et la Confédération paysanne a fait de même en retour ! Le 22 septembre, sur demande du procureur, les enquêteurs ont entendu des représentants de la Confédération paysanne de l'Aveyron.

Le dépôt de plaintes de ce jeudi s'inscrit dans la continuité de l'action en justice de la Confédération paysanne de l'Aveyron. Son objectif est de **rendre visible le rapport de force entre l'industrie et les producteurs de lait**. Au quotidien, la dignité des éleveurs est bafouée. Ils sont incapables de négocier le prix du lait face à des laiteries.

Les paysans subissent une contrainte morale. Ils sont forcés d'accepter le prix payé par les laiteries (quasiment impossible de changer de laiterie, peu d'informations sur le calcul du prix ...). **La valeur ajoutée produite par les industriels** (directement ou dans leurs filiales) **n'est pas redistribuée de manière transparente** aux éleveurs. La crise n'a pas été vécue de la même manière par tout le monde : **les laiteries n'ont pas eu de difficultés financières majeures alors que de nombreux paysans sont aujourd'hui obligés d'emprunter pour payer leurs dettes.**

La Confédération paysanne demande qu'une véritable organisation de producteurs voit le jour.

Dans l'Ouest, une organisation de producteurs réunissant tous les paysans de toutes les laiteries permettrait de négocier un contrat-cadre qui servirait de base à la rédaction des contrats avec les privés et des règlements intérieurs des coopératives. Une telle organisation pourrait aussi **reprendre en main l'attribution des volumes par ferme**. C'est un fait, **les quotas n'ont pas disparu, ils ont été accaparés par les laiteries**. Collectivement, les paysans doivent donc reprendre en main la gestion des volumes produits par ferme.

Plus que jamais, nos intérêts sont menacés. Nous ne pouvons accepter d'être transformés en opérateurs de l'industrie laitière. Il en va de notre avenir de paysans.